

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

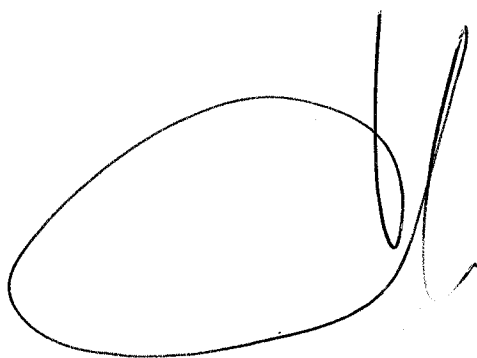
**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 60195 Numéro SIREN : 480 146 117 Nom ou dénomination : @COM VALLEE DU LOT
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2019 sous le numéro de dépôt 6055

Comptes annuels

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a small flourish.

Bilan Actif

		30/06/2018			30/06/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 569 488		2 569 488	2 569 488
	Autres immobilisations incorporelles	16 222	16 222		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	392 209	234 161	158 048	209 355
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 288 514		1 288 514	1 288 514
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	71 180		71 180	71 180
TOTAL (II)		4 337 613	250 383	4 087 230	4 138 537
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	7 625		7 625	5 484
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 875 847	217 624	1 658 223	2 072 178
	Autres créances	297 745		297 745	304 158
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 347 910		1 347 910	1 186 071
	Charges constatées d'avance	8 705		8 705	7 596
	TOTAL (III)	3 537 832	217 624	3 320 208	3 575 487
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 875 445	468 007	7 407 438	7 714 024
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				71 180	71 180
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		30/06/2018	30/06/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 428 580	1 428 580
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	698 597	698 597
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	136 607	105 264
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	906 510	860 998
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	902 678	626 855
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 072 972	3 720 294
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 382	65 620
	Emprunts et dettes financières divers	659 803	892 157
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 436	735 676
	Dettes fiscales et sociales	861 528	874 828
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	75 579	524 077
	Produits constatés d'avance (1)	974 738	901 373
	Total des dettes	3 334 465	3 993 730
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 407 438	7 714 024
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	902 678,32	626 854,77
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 888 054	3 993 730
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		30/06/2018		30/06/2017
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	4 537 247		4 413 432
	Montant net du chiffre d'affaires	4 537 247		4 413 432
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		358 025	320 816
	Autres produits		180	342
	Total des produits d'exploitation (1)		4 895 452	4 734 591
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 590
	Variation de stock		(2 141)	5 734
	Autres achats et charges externes		1 525 044	1 491 799
	Impôts, taxes et versements assimilés		71 647	75 939
	Salaires et traitements		1 483 882	1 391 233
	Charges sociales du personnel		429 425	400 301
	Cotisations personnelles de l'exploitant		33 218	39 497
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		51 307	50 740
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant		217 624	325 956
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		39 436	54 967
	Total des charges d'exploitation (2)		3 849 442	3 840 756
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 046 010	893 835

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2018	30/06/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 046 010	893 835
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	179 970	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	941	1 541
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		180 911	1 541
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	5 775	2 108
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		5 775	2 108
RESULTAT FINANCIER		175 136	(566)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 221 146	893 269
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	230	920
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		230	920
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		8 928
	Sur opérations en capital		798
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		9 725
RESULTAT EXCEPTIONNEL		230	(8 805)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		318 698	257 609
TOTAL DES PRODUITS		5 076 593	4 737 052
TOTAL DES CHARGES		4 173 915	4 110 198
RESULTAT DE L'EXERCICE		902 678	626 855
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 407 438** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 076 593** euros et un total **charges** de **4 173 915** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **902 678** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2017** et finit le **30/06/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **83 321** euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a ainsi été principalement affecté à des efforts en matières de :

- Formation
- Recrutements
- Augmentation des rémunérations

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	2 585 710				2 585 710
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 585 710				2 585 710

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	178 602				178 602
	Matériel de transport	42 882				42 882
	Matériel de bureau, mobilier	170 725				170 725
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	392 209				392 209

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	1 288 514				1 288 514
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	71 180				71 180
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 359 694				1 359 694

TOTAL	4 337 613					4 337 613
--------------	------------------	--	--	--	--	------------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018			
			Dotations	Diminutions				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres	16 222			16 222			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 222			16 222			
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	39 457	17 942		57 399			
	Matériel de transport	32 025	6 374		38 399			
	Matériel de bureau, mobilier	111 371	26 991		138 363			
	Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 854	51 307		234 161			
TOTAL		199 076	51 307		250 383			
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires								
		Dotations			Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
		Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif		Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agencet aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

np?

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/06/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 569 488	
TOTAL	2 569 488	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2018
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	325 956	217 624	325 956		217 624
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	325 956	217 624	325 956		217 624
TOTAL GENERAL		325 956	217 624	325 956		217 624
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			217 624	325 956		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	71 180	71 180	
	Clients douteux ou litigieux	324 802	324 802	
	Autres créances clients	1 551 045	1 551 045	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 150	4 150	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	32 731	32 731	
	Taxes sur la valeur ajoutée	121 080	121 080	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	37 046	37 046	
	Groupe et associés (2)	98 939	98 939	
	Débiteurs divers	3 798	3 798	
	Charges constatées d'avances	8 705	8 705	
TOTAL DES CREANCES		2 253 477	2 253 477	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	32 382	25 839	6 543	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	730 436	730 436		
	Personnel et comptes rattachés	266 022	266 022		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	192 792	192 792		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	363 466	363 466		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	39 248	39 248		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	659 803	219 934	439 868	
	Autres dettes	75 579	75 579		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	974 738	974 738		
TOTAL DES DETTES		3 334 465	2 888 054	446 411	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		33 238			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		30/06/2018
Total des Produits à recevoir		441 561
Autres créances clients		403 355
CLIENTS FACT A ETABLIR	403 355	
Autres créances		38 206
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	37 046	
PRODUITS A RECEVOIR	1 160	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

30/06/2018

Total des Charges à payer		1 020 443
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		590 147
FOURN FACT NON PARVENUES	590 147	
Dettes fiscales et sociales		422 386
PERS CONGES A PAYER	117 022	
PERS PRIMES A PAYER	149 000	
ORG SOC CH SOC S/CONGES PAYES	43 978	
ORG SOC CH SOC S/PRIMES	56 620	
ORG.SOC. CHARG.A PAYER	16 517	
ETAT CHARGES A PAYER	39 248	
Autres dettes		7 910
CHARGES A PAYER	7 910	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		142 858,00	10,0000	1 428 580,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		142 858,00	10,0000	1 428 580,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	30/06/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		136 628	
		136 628	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		136 628	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Identité de la société mère consolidant les comptes

30/06/2018

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
ACOM EXPERTISE 1, Rue du Chevron d'Or, 47300 PUJOLS	SARL	10 000 000	69,98

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

30/06/2018

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

30/06/2018

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

8

Professions intermédiaires

Employés

38

Ouvriers

TOTAL

46

ANNEXE - Élément 15

Filiales et participations

30/06/2018

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus

Brute

Nette

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL SECAF

15 245

91 922

99,90

1 48 435

148 435

SARL ACOM ENERGY

40 000

46 804

100,00

40 000

40 000

SARL PG CONSEIL

205 500

526 695

100,00

1 099 939

1 099 939

2. Participations (10 à 50 %)

SARL FINANCIERE AVEXCO

1 000

71 321

14,00

140

140

Prêts et avances
consentisMontant des
cautions et avals
donnés

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier
exercice closDividendes
encaissés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL SECAF

114 392

25 520

29 970

SARL ACOM ENERGY

13 770

1 321

SARL PG CONSEIL

1 056 410

202 035

150 000

2. Participations (10 à 50 %)

SARL FINANCIERE AVEXCO

33 135

B. Renseignements globaux

Filiales non reprises en A

Participations non reprises en A

françaises

étrangères

françaises

étrangères

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Nette

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avals

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés

SARL @COM VALLEE DU LOT

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.428.580 €

1, rue du Chevron d'Or

47300 – PUJOLS

R.C.S. AGEN 480 146 117

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

CABINET KRIBS S.A.
2 rue Jane Addams
14280 – SAINT CONTEST



Aux associés de la société @COM VALLEE DU LOT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société @COM VALLEE DU LOT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous avons, dans ce cadre, apprécié le suivi des travaux facturés d'avance et des factures à établir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Contest, le 28 novembre 2018

CABINET KRIBS S.A.

Pierre SCHMITT

Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		30/06/2018			30/06/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 569 488		2 569 488	2 569 488
	Autres immobilisations incorporelles	16 222	16 222		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	392 209	234 161	158 048	209 355
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 288 514		1 288 514	1 288 514
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	71 180		71 180	71 180
TOTAL (II)		4 337 613	250 383	4 087 230	4 138 537
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	7 625		7 625	5 484
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 875 847	217 624	1 658 223	2 072 178
	Autres créances	297 745		297 745	304 158
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 347 910		1 347 910	1 186 071
	Charges constatées d'avance	8 705		8 705	7 596
	TOTAL (III)	3 537 832	217 624	3 320 208	3 575 487
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 875 445	468 007	7 407 438	7 714 024

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

71 180

71 180

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Passif

		30/06/2018	30/06/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 428 580	1 428 580
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	698 597	698 597
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	136 607	105 264
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	906 510	860 998
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	902 678	626 855
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		4 072 972	3 720 294
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 382	65 620
	Emprunts et dettes financières divers	659 803	892 157
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 436	735 676
	Dettes fiscales et sociales	861 528	874 828
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	75 579	524 077
	Produits constatés d'avance (1)	974 738	901 373
Total des dettes		3 334 465	3 993 730
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		7 407 438	7 714 024
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		902 678,32	626 854,77
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 888 054	3 993 730
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

30/06/2018

30/06/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 537 247		4 537 247	4 413 432
	Montant net du chiffre d'affaires	4 537 247		4 537 247	4 413 432
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			358 025	320 816
	Autres produits			180	342
	Total des produits d'exploitation (1)			4 895 452	4 734 591
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				4 590
	Variation de stock			(2 141)	5 734
	Autres achats et charges externes			1 525 044	1 491 799
	Impôts, taxes et versements assimilés			71 647	75 939
	Salaires et traitements			1 483 882	1 391 233
	Charges sociales du personnel			429 425	400 301
	Cotisations personnelles de l'exploitant			33 218	39 497
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			51 307	50 740
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			217 624	325 956
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			39 436	54 967
	Total des charges d'exploitation (2)			3 849 442	3 840 756
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 046 010	893 835

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2018	30/06/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 046 010	893 835
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	179 970	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	941	1 541
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		180 911	1 541
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	5 775	2 108
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		5 775	2 108
RESULTAT FINANCIER		175 136	(566)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 221 146	893 269
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	230	920
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		230	920
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		8 928
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		798
Total des charges exceptionnelles			9 725
RESULTAT EXCEPTIONNEL		230	(8 805)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		318 698	257 609
TOTAL DES PRODUITS		5 076 593	4 737 052
TOTAL DES CHARGES		4 173 915	4 110 198
RESULTAT DE L'EXERCICE		902 678	626 855

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 407 438** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 076 593** euros et un total **charges** de **4 173 915** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **902 678** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2017** et finit le **30/06/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **83 321** euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a ainsi été principalement affecté à des efforts en matières de :

- Formation
- Recrutements
- Augmentation des rémunérations

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 585 710					2 585 710
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 585 710					2 585 710
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal. technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	178 602					178 602
	Matériel de transport	42 882					42 882
	Matériel de bureau, mobilier	170 725					170 725
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	392 209					392 209
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 288 514					1 288 514
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	71 180					71 180
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 359 694					1 359 694
TOTAL		4 337 613					4 337 613

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	16 222			16 222
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 222			16 222
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	39 457	17 942		57 399
	Matériel de transport	32 025	6 374		38 399
	Matériel de bureau, mobilier	111 371	26 991		138 363
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 854	51 307		234 161
TOTAL		199 076	51 307		250 383

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

S.A. CABINET KRIDS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/06/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 569 488	
TOTAL	2 569 488	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2018
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	325 956	217 624	325 956		217 624
	Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		325 956	217 624	325 956		217 624
TOTAL GENERAL		325 956	217 624	325 956		217 624

Dont dotations
et reprises {

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

217 624

325 956

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/06/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	71 180	71 180	
	Clients douteux ou litigieux	324 802	324 802	
	Autres créances clients	1 551 045	1 551 045	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 150	4 150	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	32 731	32 731	
	Taxes sur la valeur ajoutée	121 080	121 080	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	37 046	37 046	
	Groupe et associés (2)	98 939	98 939	
	Débiteurs divers	3 798	3 798	
	Charges constatées d'avances	8 705	8 705	
TOTAL DES CREANCES		2 253 477	2 253 477	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	32 382	25 839	6 543	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	730 436	730 436		
	Personnel et comptes rattachés	266 022	266 022		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	192 792	192 792		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	363 466	363 466		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	39 248	39 248		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	659 803	219 934	439 868	
	Autres dettes	75 579	75 579		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	974 738	974 738		
TOTAL DES DETTES		3 334 465	2 888 054	446 411	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		33 238			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		441 561
Autres créances clients CLIENTS FACT A ETABLIR	403 355	403 355
Autres créances ETAT PRODUIT A RECEVOIR PRODUITS A RECEVOIR	37 046 1 160	38 206

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

		30/06/2018
Total des Charges à payer		1 020 443
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		590 147
FOURN FACT NON PARVENUES	590 147	
Dettes fiscales et sociales		422 386
PERS CONGES A PAYER	117 022	
PERS PRIMES A PAYER	149 000	
ORG SOC CH SOC S/CONGES PAYES	43 978	
ORG SOC CH SOC S/PRIMES	56 620	
ORG.SOC. CHARG.A PAYER	16 517	
ETAT CHARGES A PAYER	39 248	
Autres dettes		7 910
CHARGES A PAYER	7 910	

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

		30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		142 858,00	10,0000	1 428 580,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		142 858,00	10,0000	1 428 580,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

30/06/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite	136 628	
	136 628	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	136 628	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Identité de la société mère consolidant les comptes

30/06/2018

DÉNOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
ACOM EXPERTISE 1, Rue du Chevron d'Or, 47300 PUJOLS	SARL	10 000 000	69,98

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

30/06/2018

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

30/06/2018

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

8

Professions intermédiaires

Employés

38

Ouvriers

TOTAL

46

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

30/06/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL SECAF	15 245	91 922	99,90	148 435	148 435
SARL ACOM ENERGY	40 000	46 804	100,00	40 000	40 000
SARL PG CONSEIL	205 500	526 695	100,00	1 099 939	1 099 939
2. Participations (10 à 50 %)					
SARL FINANCIERE AVEXCO	1 000	71 321	14,00	140	140
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL SECAF					
SARL ACOM ENERGY					
SARL PG CONSEIL					
2. Participations (10 à 50 %)					
SARL FINANCIERE AVEXCO					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			114 392	25 520	29 970
			13 770	1 321	
			1 056 410	202 035	150 000
				33 135	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

@COM VALLEE DU LOT
Société à responsabilité limitée au capital de 1 428 580 euros
Siège social : 1 RUE DU CHEVRON D'OR
47300 PUJOLS
480146117 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 902 678,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	902 678,32 euros
A la réserve légale	6 251,26 euros
	=====
Solde	896 427,06 euros
A titre de dividendes aux associés	600 000,00 euros
Soit 4,20 euros par part	
Le solde	296 427,06 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves" pour	296 427,06 euros

Le paiement des dividendes sera effectué le 14 décembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 138,60 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 599 861,40 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2015 :

250 000,00 euros, soit 2,37 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :

1 300 000,00 euros, soit 12,35 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 298,69 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 899 701,31 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

550 000,00 euros, soit 3,85 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 549 872,24 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 127,76 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14/12/2018

Certifié conforme
La Gérance

